

Développement économique

Le parc agro-industriel de Matougues sortira-t-il de terre ?

Les premières fouilles archéologiques réalisées sur le terrain pressenti pour aménager le futur parc agro-industriel de Matougues ont révélé de précieux vestiges, et nécessitent d'autres recherches plus poussées. Mais aussi plus onéreuses. Pour limiter les dépenses, la Communauté d'agglomération envisage de déplacer ce projet de quelques kilomètres, peut-être en partie sur Saint-Gibrien.

Début 2015, plusieurs porteurs de projets se sont penchés sur la commune de Matougues pour étudier son potentiel d'implantation. « Ils étaient a priori intéressés par cette zone, la seule dédiée à l'agro-industrie et inscrite au Schéma de cohérence territoriale du Pays de Châlons, rappelle le maire, Pierre-Marie Gille. Elle se situe juste en face de l'usine McCain et présente des intérêts certains en termes d'accès, de réseaux et de proximité avec l'autoroute. La Communauté d'agglomération a voté la création d'un parc d'activités en novembre 2015. » Première étape, avant même l'acquisition du foncier : les fouilles archéologiques préventives. Elles ont été réalisées en mars dernier sur vingt hectares, et font état de plusieurs vestiges intéressants « datés entre autres du Paléolithique. Les pièces les plus importantes se situent en fond de parcelle, près du chemin de fer. » Seul bémol, ces trouvailles impliquent nécessairement d'autres recherches plus



Le parc agro-industriel de Matougues devait initialement se situer juste en face de l'usine McCain.
© l'Hebdo du Vendredi

minutieuses, et donc plus coûteuses. « Soit environ deux millions d'euros », chiffre l'élu. Une somme qui, disette budgétaire oblige, n'a pas trouvé grâce auprès de tous les conseillers communautaires. « Aujourd'hui, on réfléchit à d'autres solutions. On pourrait dédier les parcelles concernées par ces vestiges à l'exploitation agricole, et se recentrer sur la partie plus proche de la route. L'idée, c'est d'étendre le parc dans le sens de la longueur et de le prolonger en partie sur Saint-Gibrien. On a rencontré le propriétaire du terrain et il semble plutôt partant, à condition

qu'on lui rachète l'ensemble de son exploitation, soit 30 hectares. » Et sous réserve, une fois encore, des résultats qu'apporteront les fouilles préventives sur ce nouveau périmètre.

« Veillons à ne pas dépenser trop d'argent inutilement ! »

Le premier magistrat de Saint-Gibrien, Patrick Libera, pointe du doigt cette problématique archéologique. « Je suis agriculteur, je connais

bien ce territoire. Lorsqu'on a créé l'autoroute, au début des années 90, les fouilles avaient déjà permis de découvrir d'importants vestiges. On est sur une zone très riche en fonds archéologiques. Veillons à ne pas dépenser trop d'argent inutilement ! Il serait plus judicieux, dans un premier temps, de se rapprocher de la Drac (Direction régionale des affaires culturelles) et de voir s'ils ont une cartographie de l'existant avant d'engager de nouvelles recherches. »

Début novembre, les commissions Développement économique et Aménagement du territoire de l'agglomération châlonnaise se réuniront pour poursuivre cette réflexion commune. Le projet sortira-t-il un jour de terre ? « Il n'est pas remis en cause, assure Pascal Lefort, le président de la première commission. L'idée maîtresse, c'est de ne pas attendre que les industriels nous demandent un site d'implantation pour réagir, mais au contraire d'avoir un parc aménagé et à disposition pour répondre rapidement à leurs besoins. » Pour l'heure, aucun autre secteur n'est pressenti pour accueillir un tel parc. « Idéalement, on aimerait concrétiser ce projet d'ici deux ans, clés en main. » Sachant que le dumping fiscal dont s'accompagne le Contrat de redynamisation de site de défense (CRSD), véritable atout de séduction pour les entreprises, ne sera pas éternel...

Sonia Legendre